

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE CHANTIER COTE D'IVOIRE » en abrégé « ECCI »

Siège Abidjan - Bingerville Feh Kesse, Akandje
Village, non loin de l'Espace Bolikro, lot n°8, ilot n°44A,
04 BP 2197 ABIDJAN 04, Lot 8, Ilot 44A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/09/2025, et enregistrés le 23/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE CHANTIER COTE D'IVOIRE » en abrégé « ECCI »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- La conception des plans ;
- La réhabilitation, la rénovation, la modification et la décoration intérieure des bâtiments ;
- La menuiserie ;
- La plomberie sanitaire ;
- L'électricité ;
- Le carrelage.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan - Bingerville Feh Kesse, Akandje Village, non loin de l'Espace Bolikro, lot n°8, ilot n°44A, 04 BP 2197 ABIDJAN 04, Lot 8, Ilot 44A

Dirigeant(s) M ZEHI ANGE FRANCOIS (GÉRANT), M DJAMBA SHAKO JOSEPH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05239 du 29/10/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66209/GTCA/RC/2025 du 29/10/2025

